

Compte rendu de la commission tourisme du 3 mai 2016 avec Mme MESLOUB de l'ADRT (Agence de Développement et de Réservation Touristique) du Gard

Présents : B. Chauvet (responsable de la commission), B. Tufféry (Maire), B. Loison (Adjointe Économie/Solidarité), M. Le Boulch, R. Verdier et T. Loison. Sophie Valla excusée

Hébergeurs présents : Mmes Caubert et Brochiero, M. Anglezan

Vignerons : M. Vignal et Verdier

B. Loison présente Mme Mesloub, l'objectif de cette rencontre qui est la découverte du label « Vignoble et Découverte ». Elle demande à tous les participants de se présenter et laisse la parole à Mme Mesloub.

Cette dernière donne des explications sur l'ADRT, elle nous informe que le Département est divisé en plusieurs territoires avec un animateur à leur tête qui travaille sur tous les projets touristiques mais plus spécialement sur l'œno-tourisme qui a vu le jour le 15 mai 2014 et a une durée de trois ans. Il faudra le renouveler le 1^{er} mai 2017. Il regroupe :

- 21 caves
- 9 restaurants
- 9 hébergements
- 3 agences réceptives
- 4 sites culturels
- 7 événements
- 3 activités de loisirs

Voici ci-après symbolisé sur le territoire de l'agglomération du Gard rhodanien les différents participants à ce réseau.

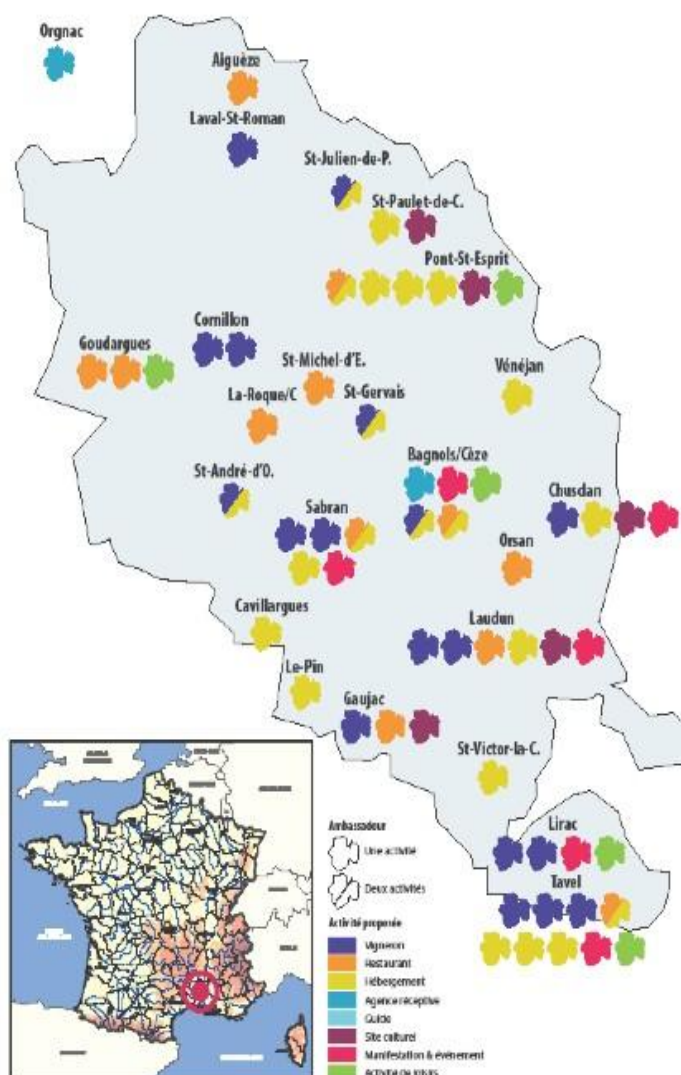
Ce label a été créé en 2009 par ATOUT France pour une durée de trois. Depuis mai 2014, il est porté conjointement par l'Agglomération du Gard rhodanien, l'interprofession viticole Inter Rhône et l'Agence de Développement & de Réservations Touristique du Gard (Gard Tourisme). Le but c'est de créer des produits touristiques qui lient des événements de vignerons, d'hébergeurs et de restaurants. C'est un réseau de prestataires qui se rencontrent régulièrement par le biais des Éductours Cornillon et Lirac. Ces Éductours favorisent les rencontres entre les membres et la connaissance des atouts touristiques du Gard rhodanien.

La communication du réseau est importante comme des sites Internet, le Portail numérique du Gard rhodanien (gardrhodanien.media) qui permet de découvrir notre territoire tant du point de vue des lieux à visiter, des restaurants, des hébergeurs mais aussi des commerces et toutes informations utiles aux touristes potentiels. La communication passe aussi par la presse locale et Direct Agglo.

La commercialisation de produits touristiques :

- Mise en place de 3 produits touristique individuels
- Excursions journée pour groupes (CE...)
- Rencontres professionnels :
 - ✓ Destination Vignobles (octobre 2014) : 15 tours opérateurs rencontrés
 - ✓ Rendez-vous France (mars 2015) : 16 tours opérateurs rencontre
 - ✓ Workshop Sud de France (novembre 2015) : 19 TO/CE rencontrés.

Le réseau des ambassadeurs Vignobles & Découvertes



Béatrice demande que peut apporter ce réseau à nos intervenants du tourisme ici présents. Elle pose la question du coût d'adhésion. Mme Mesloub informe que c'est gratuit. Par contre pour adhérer il y a des critères et elle nous fournit les documents nécessaires pour les hébergeurs, les restaurants et les caves (qui seront sur le site venejan.fr).

Le but de ce réseau est de faire travailler les personnes ensemble et d'occasionner des rencontres. Grâce à l'ADRT et à INTER RHÔNE il y a plus de visibilité. Inter Rhône rassemble les professionnels de la viticulture et du négoce de la Vallée du Rhône. Elle coordonne les actions promotionnelles, économiques et techniques des vins des AOC de la région : Côtes du Rhône (régional, villages ou Crus), des Costières de Nîmes, Luberon, Ventoux, Grignan les Adhémar, Côtes du Vivarais et des vins doux naturels Muscat de Beaufort de Venise et Rasteau).

Mme Brochiero voudrait savoir si des événements lors des primeurs sont prévus. La réponse est que pour l'instant personne ne l'a proposé mais c'est possible. Il y a en juillet Couleurs Tavel dit Mme Mesloub et il y a aussi eu différentes actions avec les membres du syndicat des Côtes du Rhône. Mme Brochiero propose l'idée de formation pour connaître les différents cépages des côtes du Rhône.

M. Verdier pose le problème des tours opérateurs étant donné que nous n'avons pas beaucoup d'hébergeurs pour plus de cinquante personnes. Bruno répond qu'il va y avoir à Saint-André-de-Roquepertuis une Maison multi loisirs verts, un hôtel à Pont-Saint-Esprit dans les locaux de l'ancien hôpital.

Mme Caubert désire connaître la périodicité des rencontres-formations avec les membres du réseau, car elle ne se voit pas organiser un événement dès le début de son adhésion. Mme Mesloub la rassure, les rencontres servent à apprendre des autres comment cela se passe.

Mme Mesloub distribue les brochures de « Vignobles & Découvertes », Thierry demande alors s'il n'est pas possible de développer des idées « Week-end » et si notre moulin ne pourrait pas devenir un site culturel.

Mme Mesloub va envoyer tous les documents (pour les hébergeurs, les restaurateurs et les caves) en PDF à Béatrice afin qu'elles les diffusent aux absents, elle enverra aussi ceux concernant les sites culturels.

Nous poursuivons la discussion après le départ de Mme Mesloub sur les problèmes ou les besoins des participants.

Nous avons encore une fois abordé le problème de la taxe de séjour qui est au forfait alors que les gîtes sont ouverts toute l'année, mais bien sûr ils ne sont pas toujours occupés. Mme Caubert regrette le temps des contacts avec l'office de tourisme de Pont-Saint-Esprit depuis la création de la communauté d'agglomération.

Il est demandé de refaire les panneaux de randonnées abîmés, l'information sera remontée à la communauté d'agglomération.

Mme Caubert demande de boucher les nids de poule sur son chemin.